



COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE ET LOIRE

COMMISSION DE DISCIPLINE

Rapport circonstancié pour :

- incidents
- faute disqualifiante avec rapport

Nom et prénom :

- Arbitre Aide arbitre
- Marqueur Chronométrateur Responsable de l'organisation

Informations sur la rencontre :

- Date :
- Lieu :
- Numéro de rencontre / Poule :
- Equipe A :
- Equipe B :

Moment de l'incident :

L'incident s'est produit :

- Avant la rencontre*
- Pendant la rencontre*
- Après la fin du temps de jeu*
- Avant ou Après la signature de la feuille par les arbitres

L'aide arbitre, la table de marques ainsi que le responsable de l'organisation ont remis leurs rapports à l'arbitre :

- oui non

SI incident pendant la rencontre, inscrire :

- Période :
- Temps de jeu restant : min. sec.
- Score (équipe A / équipe B) : /

Rapports à remettre à l'arbitre et à adresser au Comité de BasketBall
6 rue Pierre de Coubertin – BP 90 021 – 49137 LES PONTS DE CE cedex
Tél. : 02.41.47.56.47 – Fax : 02.41.47.06.60
secretariatgeneral@basketball49.fr

